

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
EXPOSANTS**

À retourner à : Hôtel de Ville – Pôle Culture et Patrimoine  
9 rue du général Leclerc  
88 000 Epinal

**ATTENTION NOUVELLE ADRESSE**

Date limite d'inscription : **1<sup>er</sup> mars 2023** / **Date de décision finale : 15 mars 2023**

Raison sociale : .....

Responsable du stand : .....

Nom du stand (pour signalétique) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Tél. fixe / mobile : .....

Email : .....

Site internet / réseaux sociaux : .....

Secteur d'activité : .....

Type de produits présentés : .....

Genres représentés :

- |   |                                   |   |                                       |
|---|-----------------------------------|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fantastique      | <input type="checkbox"/> Fantasy  | <input type="checkbox"/> Science-fiction    | <input type="checkbox"/> Anticipation |
| <input type="checkbox"/> Roman historique | <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Contes et légendes | <input type="checkbox"/> Autres       |

Nom auteurs / illustrateurs invités sur le stand (Si votre inscription est retenue, les fiches auteurs seront publiées sur le site internet uniquement si une photo, une biographie et une bibliographie à jour nous sont transmises par mail **avant le 1<sup>er</sup> avril.**).....

.....  
.....

Nous collectons ces données afin de valider votre réservation. Nous vous proposons d'utiliser également votre adresse électronique pour vous ajouter à notre liste de diffusion et le cas échéant vous adresser des informations pratiques sur les futures éditions.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de telles sollicitations, cochez la case ci-dessous :

- Je m'oppose à ce que mon adresse électronique soit ajoutée à notre liste de diffusion pour les années suivantes.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, reportez-vous à l'article consacré au sein des informations pratiques

### Récapitulatif des pièces à fournir

- ce bulletin d'inscription dûment complété ;
- un justificatif de moins de 3 mois autorisant la vente (extrait K ou k-bis, extrait D1, numéro de Siren Ursaff, carte d'activité ambulante, numéro d'inscription au Répertoire National des Associations ....)
- le détail des frais de participation dûment complété et signé ;
- la fiche d'informations pratiques dûment signée ;
- si règlement par chèque, un acompte de 250 € établi à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes.
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ;

**La présente inscription ne deviendra effective et définitive que lorsque le participant aura reçu de l'organisateur une confirmation par mail et qu'il se sera acquitté de ses frais de participation.**

**A ce titre, les inscriptions ne pourront être acceptées que dans la limite des places disponibles et l'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature qui n'aurait pas de lien avec le festival.**

DU 25 AU 28 MAI – PARC DU COURS

## FRAIS DE PARTICIPATION

	TARIFS
<b>LOCATION STAND</b> (tous les emplacements proposés sont couverts)	
<b>BULLE DU LIVRE (ou BULLE DU JEU)</b> sauf dérogation de l'organisation, espace réservé à la vente de produits liés au monde du livre (ou du jeu) emplacement 3m x 2m 445 € mètre supplémentaire 195 € x (dans la limite de 3 mètres supplémentaires maximum)	
<b>PARC DU COURS</b> emplacement 3m x 3m 395 € emplacement 5m x 5m 640 €	
<b>MATÉRIEL</b>	
table(s) ( dimensions : environ 1 mètres 80 ) 20 € x	
chaise(s) (dans la limite des stocks disponibles) Gratuit x	
Pass parking exposants (dans la limite d'un pass maximum par exposant) 30€ Type de véhicule : <input type="checkbox"/> voiture <input type="checkbox"/> camionnette <input type="checkbox"/> autre : <u>N° d'immatriculation :</u>	
	TOTAL HT
	TVA 20%
	TOTAL TTC

- Règlement par chèque (à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes) :
- Chèque d'acompte de 250 € à fournir avec le dossier d'inscription (encaissé en mars).
  - Chèque de solde à envoyer si l'inscription est retenue (encaissé en mai).
- Attention, si un chèque de la totalité du stand est envoyé avec le dossier, il sera encaissé en mars si l'inscription est retenue.
- Règlement par virement :
- Si votre inscription est retenue, le virement devra être effectué dans un délai d'une semaine après la transmission de nos coordonnées bancaires (mars).

Date

Cachet

Signature

## INFORMATIONS PRATIQUES ET OBLIGATIONS EXPOSANTS

### LIEU

Le festival a lieu dans le Parc du Cours qui se situe à côté du Parking du Champ de Mars.  
La rue Gambetta longe le Parc du Cours et l'avenue de Provence longe le Champ de Mars.

### DATES ET HORAIRES

Les Imaginales ont lieu du jeudi 25 au dimanche 28 mai 2023. Votre présence est **obligatoire** les quatre jours aux horaires suivants :

Jeudi : 10h00 - 19h00  
Vendredi : 9h00 - 19h00  
Samedi : 9h00 - 19h00  
Dimanche : 9h00 - 19h00

Nouveauté : les exposants installés dans le Parc du Cours ont cette année la possibilité de rester ouverts **jusqu'à 21h00 (animations jusqu'à 21h/ organisation en nocturne de la Fête des Images)**

### MONTAGE ET DEMONTAGE

Le montage des stands sera possible à partir du mercredi 14h00 et du jeudi matin 08h00.

Le démontage s'effectuera le dimanche soir à partir de 19h (aucun démontage ne sera autorisé avant cette heure).

**La circulation et le stationnement sont strictement interdits sur l'ensemble du parc.**

L'exposant doit se munir du matériel nécessaire à son installation.

### STAND

Les exposants seront placés par les organisateurs.

Nous mettons à votre disposition un emplacement couvert avec plancher ainsi qu'un accès à une prise électrique murale 220 volts (attention les boîtiers électriques ne se trouvent pas dans chaque stand : pensez à vous munir de rallonges).

Nous fournissons sur demande des tables et un pass parking (payants) ainsi que des chaises dans la limite des stocks disponibles (voir conditions sur la fiche frais de participation).

Nous vous demandons de vous munir du matériel dont vous auriez besoin (rallonges, multiprises, nappes, éclairage, décoration...) qui ne doit en aucun cas détériorer le support.

### CONDITIONS D'EXPOSITION

Les exposants s'engagent à présenter des produits en lien avec le festival.

Les exposants s'engagent à ne présenter que les produits pour lesquels ils ont été admis et à retirer de leur stand tout article jugé indésirable sur simple demande de l'organisation.

Il est interdit de céder ou sous-louer, même à titre gracieux, tout ou partie d'un stand sans l'accord de l'organisation.

### SURVEILLANCE ET ASSURANCE

Pendant les heures d'ouverture, chaque exposant doit assurer une présence permanente et reste responsable de son emplacement et de son contenu pendant la durée du festival.

En conséquence, chaque exposant doit être assuré par ses propres moyens. En aucun cas, l'organisation ne peut être tenue responsable de la perte, la disparition, le vol, ou les dégradations des marchandises.

L'exposant déclare avoir contracté toute police d'assurance responsabilité civile professionnelle pour couvrir les risques afférents à la réalisation de ses prestations, et garantit la Ville d'Epinal contre tout recours et condamnation à ce titre.

Pendant les heures de fermeture, la surveillance est assurée par un gardien.

### STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Un parking exposants (payant) se situe sur le Champ de Mars au plus près du Parc du Cours (voir conditions sur la fiche frais de participation).

**La circulation et le stationnement sont interdits sur l'ensemble du Parc (seuls certains véhicules de l'organisation y auront accès).**

### RESTAURATION

Des espaces de restauration rapide sont à votre disposition sous le chapiteau Bulle du Livre et à côté du Kiosque dans le Parc du Cours.

Pour une bonne organisation et pour vous permettre d'être servis prioritairement, un système de commande de repas est à la disposition des exposants.

La fiche repas vous sera adressée dès confirmation de votre inscription. ( mi-mars)

Toutes les commandes se feront impérativement 15 jours au plus tard, avant le début du festival. Si vous ne souhaitez pas commander ces menus, vous devrez attendre votre tour en compagnie des festivaliers.

### TOILETTES

Trois points sont à votre disposition. Ils sont situés dans l'Espace Cours, derrière le chapiteau Bulle du Livre. Vous êtes informés que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement sur vos données, ainsi qu'un droit de limitation, d'opposition et de portabilité du traitement.

Vous avez la possibilité d'exercer ces droits sur simple demande par courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo@epinal.fr](mailto:dpo@epinal.fr)

Livre et à côté du chalet du Cours qui se trouve à proximité du parking exposant.

### SELECTION

Les inscriptions ne pourront être acceptées que dans la limite des places disponibles et l'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature qui ne lui semble pas conforme à la ligne artistique du festival.

Les places au sein de la Bulle du Livre étant limitées l'organisateur peut être amené, après examen des candidatures, à proposer à l'exposant un emplacement au sein du Parc du Cours.

La présente inscription ne deviendra effective et définitive que lorsque le participant aura reçu de l'organisateur une confirmation par mail et qu'il se sera acquitté de ses frais de participation.

### DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679 dit RGPD, et de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 dite « informatique et libertés » modifiée.

La ville d'Epinal, agit en qualité de responsable de traitement et traite les données à caractère personnel collectées dans le présent bulletin pour les finalités suivantes :

**- la conclusion et à l'exécution du présent contrat de location d'un stand exposant (article 6.1b. RGPD), les données sont conservées pendant 10 ans selon les dispositions légales et réglementaires.**

- Pour répondre à des besoins organisationnels et communiquer avec vous sur notre activité (article Art 6 .1 f) sur la base de notre intérêt légitime, les données sont conservées **3 ans** à compter de votre dernier contact positif ou supprimées sans délai en cas de demande de votre part.

# Imaginales

le festival des mondes imaginaires

---

## EPINAL

### ANNULATION

En cas de désistement par l'exposant, celui-ci ne pourra pas prétendre au remboursement de ses frais de participation.

### CONTACTS

Imaginales / Ville d'Epinal  
Hôtel de Ville- Service Culture et Patrimoine  
9 rue du général Leclerc  
88 000 Epinal

Mme Lydie Maillard : lydie.maillard@epinal.fr  
03 29 68 51 23

### SIGNATURE

Par la signature du présent dossier, s'engage au strict respect des « du règlement exposant » qu'il reconnaît avoir lues. L'organisation ne pourra être tenue responsable

### CACHET

À.....

Le.....

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

